

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1073 30 septembre 1949

n° 1073 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 septembre 1949

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 1013-2 du 10 octobre 1948 noniniant ;le capitaine Deviras, chef du bureau des affaires politiques et des affaires musulmanes, est et demeure rapportée. Le capitaine Deviras- est nommé chef de la 2° section du secrétariat général. La présente décision aura effet pour compter du jour de sa parution.